

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2022 - (N° 4482)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-199

présenté par

Mme Gipson, Mme Bureau-Bonnard, Mme De Temmerman, Mme Magnier, M. Simian,
M. Falorni et Mme Sage

ARTICLE ADDITIONNEL**AVANT L'ARTICLE 29, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.